

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25415**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences Technologies Santé Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)

Spécialité Pilotage des systèmes d'information (PSI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

Le Master MIAGE, spécialité Pilotage des systèmes d'information, vise à former des cadres spécialisés dans l'ingénierie des systèmes d'information et de décision des entreprises.

Ces cadres doivent être capables d'optimiser le fonctionnement actuel et futur d'une organisation par les méthodes et technologies de l'informatique dans le respect des attentes fonctionnelles, techniques et financières. Ils analysent le fonctionnement des organisations, leur structure et les interactions internes et externes dans leurs diverses dimensions (technique, humaine, financière, industrielle, commerciale, ...), leur pilotage aux différents niveaux (opérationnel, tactique, stratégique). Ils proposent et mettent en œuvre des solutions informatiques pour améliorer ce fonctionnement et ce pilotage.

La personne certifiée :

- Administre des bases de données ;
- Conçoit et gère des systèmes d'information, à différents niveaux de responsabilités ;
- Déploie les aspects sécurité du système d'information ;
- Oriente et conseille la conduite du changement au sein de l'organisation ;
- Traduit les besoins fonctionnels d'un système d'information d'un commanditaire, selon les objectifs du domaine métier (comptable, ressources humaines, logistique, commercial, production...) et les contraintes économiques et logistiques.

- Définit les architectures techniques ;
- Analyse, conçoit et déploie les outils des systèmes et des réseaux dans l'entreprise.

Compétences ou capacités attestées:

Compétences communes à l'ensemble des spécialités de la mention MIAGE :

- Mettre en œuvre les fondamentaux des techniques, des méthodes de l'information (notamment comptable et financière) ainsi que ceux du contrôle de gestion ;
- Mesurer les enjeux de la communication au sein des organisations ;
- Mettre en œuvre les outils de gestion de projet et participer à toutes les dimensions managériales de la conduite de projet ;
- Piloter le système d'information d'une organisation en faisant émerger les synergies entre l'organisationnel et le système d'information
- Comprendre les processus de l'entreprise et l'intégration des procédures informatiques au sein de l'entreprise ;
- Mettre en place un entrepôt de données, des outils de travail collaboratif ;
- Appliquer des méthodes d'acquisition des données, de mise en œuvre relationnelle (R-OLAP) et multidimensionnelle (M- OLAP), et de restitution des données ;
- Mettre en œuvre des techniques permettant de décrire, de stocker et d'interroger de grandes bases multimédia ;
- Mettre en œuvre les méthodes statistiques ou informatiques d'aide à la décision (fouille de données).
- Assurer une veille technologique

Compétences propres à la spécialité PSI (Pilotage des systèmes d'information) :

- Mesurer les enjeux juridiques et économiques de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage (appels d'offres, métrologies, référentiels métiers, management de projets SI)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Le Master MIAGE, spécialité Réseaux et Systèmes d'Information, a pour finalité l'encadrement dans l'informatique des organisations. Il prépare aux métiers de l'ingénierie et de la gestion des systèmes d'information et de décisions des entreprises.

Ce professionnel travaille dans les services informatiques des entreprises de l'ensemble du secteur industriel, de la finance et de la banque et de la Fonction Publique. Il trouvera naturellement sa place au sein des sociétés de service en ingénierie informatique (SSII) et s'intégrera également par les aspects « métiers » dans les petites et moyennes entreprises.

De manière générique, les secteurs suivants seront particulièrement visés :

- Étude, développement, intégration et administration des systèmes d'information ;
- Conduite de projet, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ;

- Administration et gestion de la direction des systèmes d'information.

Type emplois accessibles

Ingénieur en réseau informatique de gestion

Responsable sécurité du SI

Administrateur système

Consultant réseau

Ingénieur d'études et développement ;

Chef de projet ;

Ingénieur décisionnel ;

Consultant en système d'information ;

Consultant ERP ;

Responsable infocentre ;

Dataminer ;

Architecte de système d'information.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Ce master, conforme au système européen, est accessible avec une Licence MIAGE ou une Licence Info-Gestion (couverture nationale). Il est structuré sur 4 semestres (120 crédits ECTS) selon la répartition suivante :

MASTER 1 MIAGE, parcours Pilotage des systèmes d'information : Le Master 1 est accessible en formation initiale, continue, et en alternance.

Descriptif des composants du Master 1 :

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (29 ECTS)

Réseaux et protocoles de l'internet ; Génie logiciel à objets ; Gestion des projets informatiques ; Gestion financière ; Compléments en algorithmique ; Ingénierie XML ; Techniques de communication ; Anglais

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (20 ECTS)

Nouvelles pratiques informatiques en entreprise ; Management d'équipe ; Mathématiques financières ; Droit et informatique ; Jeux d'entreprise ; Développement logiciel ; Développement web et applications riches

Unité d'enseignements fondamentaux 3 : Professionnalisation : projet et mémoire (6 ECTS)

Unité d'enseignements 4 : Stage (5 ECTS)

MASTER 2 MIAGE, spécialité Pilotage des systèmes d'information : L'entrée en MASTER 2 est sélective.

Descriptif des composants du Master 2 :

Unité d'enseignements fondamentaux 1 (26 ECTS)

Business intelligence ; Intégration d'application et urbanisation de SI ; Référentiels professionnels et qualité ; Recrutement et politique RH ; Sécurité et fiabilité du SI ; Anglais.

Unité d'enseignements fondamentaux 2 (17 ECTS)

Management de projet et de SI ; Appels d'offre et métrologie ; Droit et contractualisation dans l'informatique ; Performance économique et pilotage de la DSI

Unité d'enseignements fondamentaux 3 : Professionnalisation : projet et mémoire (9 ECTS)

Unité d'enseignements 4 : Stage (8 ECTS)

Ces UE font l'objet de contrôles continus (en M1 et M2) et d'examens (en M1 seulement). Certains modules ont une note plancher de 10 (stages et projets) afin de garantir une réelle préoccupation de l'environnement industriel.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
En contrat d'apprentissage	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université

Par candidature individuelle	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 20/09/2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://miage.univ-nantes.fr>

Autres sources d'information :

<http://miage.univ-nantes.fr>

<http://www.miage.org>

<http://www.e-miage.org>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Nantes / UFR Sciences et techniques

Historique de la certification :

La certification a été créée sous l'intitulé IUP-MIAGE en 1993. Elle devient Master Informatique, spécialité MIAGE en 2006. Le diplôme devient Master MIAGE, spécialité Pilotage des systèmes d'information en 2012.